

La lettre du SCA



LA LETTRE D'INFORMATION DU SCA N°10 • AVRIL 2012

ÉDITORIAL

L'année 2012 tient à ce jour ses promesses en termes d'activités et de coopérations nombreuses avec tous les acteurs du soutien. La vie du SCA n'est décidément pas un long fleuve tranquille et son rythme est bien celui d'activités porteuses d'enthousiasme.

Nous sommes, aujourd'hui plus que jamais, lancés dans la dynamique puissante de la modernisation de nos métiers. Les partenariats (DGA, DRH-MD...) qui sont passés permettent au SCA de s'affirmer dans le paysage profondément renouvelé des soutiens. Sérieusement et passionnément, nos professionnels attestent leur expertise dans le domaine des achats, du contrôle interne comptable, de la comptabilité patrimoniale, du conseil juridique et de l'ensemble de nos métiers.

Le plan d'urgence établi pour améliorer le service des droits individuels commence à produire ses effets, sur le terrain du paiement de la solde et des indemnités de déplacement. Nos plates-formes achat-finance (PFAF) mettent en œuvre leur organisation rénovée et harmonisée. Les grands projets sont lancés, dans le domaine de la restauration-hébergement-loisirs (RHLL), dans l'aide concrète apportée sur nos métiers aux bases de défense à travers le projet de simplification-instructions-formation (SIF), alors que se poursuivent les chantiers de modernisation logistique, informatique et documentaire.

Plus que jamais, le SCA avance, grâce à vous tous !

CGCA Coffin, directeur central

sommaire

P.2 Ressources humaines

Sujet du mois
Incendie à l'EDIACA de Saint-Étienne

P.3 Vie des organismes

La comptabilité patrimoniale sous contrôle

L'antenne CACIC de Lyon, opérateur local du contrôle interne comptable
Bilan des trésoreries militaires

P.4 Brèves • Agenda

À l'honneur
Nos agents ont du talent

ACTUALITÉS

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants visite l'ESCA de Roanne



Le ministre de la Défense accueilli par le directeur central du SCA.



Le lieutenant-colonel Soupault présente au ministre l'ESCA de Roanne.



La délégation rejoint les entrepôts.



Une visite ponctuée d'échanges avec le personnel.



Signature du livre d'or.

Le 9 février 2012, le directeur central du Service du commissariat des armées accueillait au sein de l'établissement spécialisé du commissariat des armées de Roanne le ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

Après une rapide présentation de l'établissement, le ministre a visité les ateliers de la division Formation technique et ainsi pu découvrir le rôle et la mission d'un électromécanicien frigoriste, avant de s'entretenir quelques instants avec des stagiaires en formation.

La délégation a ensuite rejoint les ateliers et entrepôts de la division Soutien des forces, place forte de la déconstruction et reconstruction des matériels. Le circuit emprunté par un matériel et le processus de « marche en avant » a été présenté avec précision. Après une désinfection et un éventuel désamiantage, le matériel est pris en charge par la cellule Expertise qui conduit une revue exhaustive de l'état du matériel concerné, afin de déterminer le coût de rénovation qui conditionnera le reste du processus de reconstruction. Si ce coût est jugé acceptable, le matériel sera complètement démonté pour être rénové. Les différents éléments seront orientés vers les ateliers Montage chaud et froid et Composants pour être vérifiés, rénovés ou échangés et, pour toutes les

pièces métalliques, repeintes.

La visite s'est achevée par les entrepôts logistiques où a été présentée la mission d'approvisionnement de tous les éléments déployés, en métropole, outre-mer ou sur les théâtres d'opérations.

Le ministre a été particulièrement sensible au professionnalisme et au haut niveau de technicité du personnel civil et militaire de l'établissement, chargé de la formation technique des spécialistes et partie prenante du maintien de la capacité opérationnelle des forces projetées.

Texte inscrit au livre d'or : « En témoignage d'estime pour le travail accompli sous l'autorité du lieutenant-colonel Soupault par les personnels civils et militaires de l'ESCA de Roanne au service de nos forces. En me réjouissant de la réussite d'une mission qui a permis à des civils éprouvés par l'adaptation de Nexter de rester sur Roanne où tout les retenait. Cordialement. Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Le 09/02/2012. »

photo du mois



Protéger, un impératif absolu.

La revue Armées d'Aujourd'hui consacre, dans son numéro de mars, un dossier à la protection du combattant. Ce dossier passe en revue les équipements contribuant à la protection individuelle, éléments de base de la protection des forces. Retrouvez cet article sur le site intradef du SCA ou téléchargez le PDF <http://www.dicod.defense.gouv.fr/mediathèque>

RESSOURCES HUMAINES

La réforme de l'administration militaire



Une assemblée très attentive.

Des conférences d'information au profit des officiers des corps techniques et administratifs (SSA, DGA, OCTAM) et des officiers des bases de l'Air (OGA) ont été prononcées au cours des mois de février et mars afin de porter à leur connaissance tous les éléments actualisés du dossier relatif à la création du corps des commissaires des armées.

Ces conférences ont réuni les officiers de chaque corps concerné autour de leur DRH et du DCSCA. Elles avaient notamment pour but de leur donner une information aussi exhaustive que possible en vue du choix qu'ils auront à faire de demander ou non leur intégration au corps des commissaires au cours de la période 2014-2016. Le dossier a en effet bien évolué ces derniers mois puisque le cabinet du ministre a validé les maquettes en effectifs, en emplois et en formation du futur corps.

La lettre d'acanthé n° 2, adressée à tous les commissaires, reprend en détail les principaux thèmes abordés lors des conférences.

Une réunion d'information dédiée aux commissaires a eu lieu le 3 avril sur les mêmes sujets. Les nombreuses planches qui ont servi de support à ces conférences seront bientôt disponibles sur le site intradef du SCA. ■

SUJETS DU MOIS

Incendie à l'EDIACA de Saint-Étienne

Le 24 décembre en fin d'après-midi, un incendie s'est déclaré dans les locaux de l'entreprise civile BBA, fabrique de cartons et d'emballages, mitoyenne de l'EDIACA de Saint-Étienne. La détection incendie de l'EDIACA a parfaitement fonctionné ; la société de surveillance, rapidement alertée, s'est déplacée sur le site à 17h06 pour constater que des flammes très importantes léchaient déjà la façade sud du bâtiment de l'EDIACA.

Les pompiers alertés par le voisinage s'étaient déjà rendus sur place et avaient déployé rapidement de très importants moyens de lutte contre le feu qui, au final, a totalement détruit les 7 500 m² de l'entreprise BBA. Au plus fort de l'incendie, près de 140 sapeurs-pompiers tentaient de stopper la propagation des flammes. Devant l'ampleur du sinistre, ceux-ci se sont attachés à préserver les deux entreprises mitoyennes, l'EDIACA et La Poste, mais malgré les efforts engagés, certains lo-



Le feu aux portes de l'EDIACA.

caux de l'EDIACA ont été endommagés. Le travail des services de secours a été grandement facilité par de nombreux personnels civils et militaires qui se sont rendus spontanément sur le site en cette veille de Noël. L'établissement, normalement fermé en cette dernière

semaine de 2011, a ouvert ses portes dès le dimanche 25 décembre à de nombreux agents de l'EDIACA qui se sont portés volontaires pour participer à la délicate mission de remise en condition optimale de conservation de nombreux documents. ■

INTERVIEW



Un incendie dans un établissement peut avoir de graves conséquences, aussi bien humaines que matérielles ; dans les deux cas, la mission peut être compromise. La prévention de l'incendie a un double objectif, assurer la sécurité des personnes et limiter les pertes matérielles.

Mme Pineau-Fortin, vous êtes responsable de la section Prévention des risques au Cescof. Pouvez-vous nous préciser la démarche à adopter face au risque incendie ?

Tout d'abord, une réflexion doit être menée le plus en amont possible, avec l'intégration de la sécurité dès la conception et l'aménagement des locaux de travail :

choix des matériaux de construction résistant au feu, disposition des locaux... Viennent ensuite les mesures de prévention proprement dites. L'incendie n'est pas toujours le résultat du hasard et des mesures de prévention correctement mises en place peuvent permettre d'empêcher le risque incendie, voire le supprimer.

Quelles sont ces mesures de prévention ?

Ces mesures peuvent être d'ordre technique, dans le domaine de l'organisation ou de l'information.

Prenons l'exemple des produits chimiques. Le principe de prévention consiste à remplacer des produits inflammables par des produits moins ou pas inflammables, étudier la nature des produits utilisés, avoir à disposition les fiches de données de sécurité des produits et limiter le plus possible le stockage de substances dangereuses. S'assurer de la conformité des installations électriques et du bon fonctionnement des systèmes d'alarme de détection et d'extinction automatiques est également une action importante.

De même pour la surveillance, avant et après travaux, par points chauds, qui doit être systématique (fer à souder, chalumeau...).

Les mesures d'organisation consisteront

à éloigner ou séparer les installations proches d'un lieu à risque (périmètre de sécurité), mettre en place des équipes d'intervention, organiser le travail en établissant des procédures d'intervention, des consignes d'évacuation qui intègrent les personnes présentant un handicap. La formation du personnel est essentielle. Les consignes de sécurité (principe Alarme, Alerte Évacuation, interdiction de fumer...) doivent être connues. Le personnel doit participer à des exercices d'évacuation et avoir reçu des instructions lui permettant le bon maniement des extincteurs.

Mais lorsque l'incendie est déclaré ?

Il faut pouvoir agir rapidement. Essayer dans la mesure du possible de contenir le début d'incendie dans l'attente des secours extérieurs qui auront été préalablement alertés et déclencher l'évacuation du personnel en respectant les consignes de sécurité.

D'où l'importance pour le personnel de réaliser des exercices d'évacuation de façon régulière et de savoir utiliser des équipements d'extinction.

Toutes ces mesures ne sont bien évidemment que des exemples. C'est par l'évaluation et l'analyse du risque que les systèmes de prévention et de protection adaptés aux activités d'un établissement pourront être mis en place. ■

VIE DES ORGANISMES

La comptabilité patrimoniale du SCA sous contrôle

La LOLF prévoit que les comptes de l'État doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle de son patrimoine. Pour répondre à ces exigences, le ministère de la Défense met en place un dispositif fondé sur la maîtrise des risques, le contrôle interne comptable (CIC).

Le CACIC (Centre d'analyse et de contrôle interne comptable) est opérateur du contrôle interne comptable de 2^e niveau sur tous les organismes du SCA et tous les groupements de soutien de bases de défense (GSBdD).

Rencontre avec la commissaire capitaine Messenger-Tarento, qui dirige depuis septembre 2011 le bureau Actifs du CACIC.



les immobilisations corporelles du ministère représentent 26 % de celles de l'État avec un montant de 76 Md€, et les stocks 97 % avec 30 Md€.

Au sein du SCA, les immobilisations corporelles se chiffrent à 648 M€ et les stocks à 1,7 Md€.

Commissaire, pouvez-vous nous présenter rapidement le bureau dont vous avez la responsabilité ?

Le bureau Actifs du CACIC opère le contrôle interne comptable de 2^e niveau⁽¹⁾ de la comptabilité patrimoniale du SCA. Il s'agit donc de fiabiliser les immobilisations et les stocks « soutien courant » du CESA et « soutien du combattant » du CESCOF.

Ce bureau est composé de quatre personnes et s'appuie également sur les sept antennes régionales du CACIC.

Le poids financier des actifs du ministère de la Défense dans la comptabilité de l'État est sans doute important ?

En effet, c'est une part considérable ;

Concrètement, quelle action mène ce bureau afin de fiabiliser la comptabilité des actifs ?

En amont, le bureau procède à des travaux d'identification des risques les plus critiques et définit des actions de maîtrise de ces risques.

Son action est double, elle porte à la fois sur le contrôle interne comptable de 2^e niveau de la comptabilité restituée par le CESA et le CESCOF, et sur l'assistance au déploiement du contrôle interne comptable de 1^{er} niveau auprès des GSBdD et des établissements SCA, qui détiennent physiquement ces matériels.

Au niveau CESA/CESCOF, nous procédons à des contrôles sur la tenue des dossiers de suivi des immobilisations et stocks. Ces contrôles donnent lieu à un rapport qui évalue le niveau de qualité comptable, avant la transmission des fichiers inventaires à la direction des affaires financières en fin de gestion.

En outre, les antennes sont chargées de fiabiliser les actifs de l'ensemble des établissements du SCA et des GSBdD de leur périmètre.

Et puis, et ce n'est pas négligeable, nous sommes sur le terrain ! Régulièrement, nous nous déplaçons dans les antennes et au sein des GSBdD afin d'alimenter notre analyse des risques.

À votre avis, de quelle manière la comptabilité patrimoniale va-t-elle évoluer au cours des prochaines années ?

C'est bien plus qu'une évolution, c'est une révolution ! Nous allons passer, au sein de chaque formation, d'un suivi purement logistique à une valorisation des actifs au sein d'un système d'information logistique et financier unique. Ces données viendront abonder la comptabilité de l'État sous Chorus.

(1) CIC de 1^{er} niveau : réalisé par l'acteur lui-même (autocontrôle et contrôle mutuel) ou sa hiérarchie directe (contrôle de supervision).

CIC de 2^e niveau : pilote, contrôle et analyse le dispositif de CIC de 1^{er} niveau.

CIC de 3^e niveau : assuré par la DAF. Anime et pilote le dispositif de CIC du ministère.

Le CACIC se mobilise pour valider les bilans des trésoreries militaires

Généralement intégrées dans les GSBdD, les trésoreries militaires (TM) disposent de fonds mis en place par le comptable public et destinés à la réalisation des dépenses :

- urgentes à caractère opérationnel (ATO) ;
- de fonctionnement ne pouvant être assurées selon les procédures de droit commun (ATAF) ;
- de solde non réglées directement par le centre interarmées de la solde (ATS).

Les TM doivent présenter annuellement le bilan des fonds détenus en vue de la certification des comptes de l'État.

Dans le cadre de la production du dossier « bilan de trésorerie 2011 », le CACIC a procédé, durant le mois de janvier 2012, aux différents travaux nécessaires à la validation des comptes. Ces travaux, portant sur 98 trésoreries actives au 31 décembre 2011, ont été menés en liaison avec les sept antennes CACIC implantées en métropole, les neuf DICOM OM, les quatre DIRCOM OPEX et la Cellule nationale interarmées d'animation et de pilotage des TM du CESA.

Pour proposer un chemin de révision cohérent au certificateur (Cour des comptes), une démarche faisant assumer à chaque échelon sa responsabilité a été mise en place. Ainsi, des dossiers d'auditabilité complémentaires sont détenus au niveau des trésoreries, des antennes (plus DICOM et DIRCOM) et de l'échelon central du CACIC. L'objectif étant *in fine* de pouvoir justifier l'ensemble des soldes comptables dans un délai de 48 heures.

Sur ces 98 trésoreries, aucune n'a été invalidée au regard des critères définis, 23 ont fait l'objet d'une validation avec réserve du CACIC⁽¹⁾.

Le « bilan de trésorerie 2011 » a été transmis à la direction des affaires financières par la DCSCA fin janvier 2012. Ce dossier sera ensuite adressé à la direction générale des finances publiques, puis examiné par les magistrats de la Cour des comptes dans le cadre de la certification annuelle des comptes de l'État.

(1) Les réserves reposent pour la majorité sur le défaut de critère de justification. Par contre, le respect des règles comptables et des scénarios est un point jugé très satisfaisant et les erreurs d'imputation comptable ne sont pas significatives.

L'antenne CACIC de Lyon, opérateur local du contrôle interne comptable

Le centre d'analyse et de contrôle interne comptable du SCA est doté de sept antennes régionales réparties sur tout le territoire. L'antenne Centre Est est implantée à Lyon, sur le site du quartier général Frère.

Onze civils et sept militaires, auxquels s'adjoignent trois officiers réservistes arment cette structure ; une équipe nouvellement formée aux principes et aux outils du contrôle interne comptable, qui travaille de concert et réalise de nombreux déplacements sur les sites du périmètre d'action de l'antenne Centre Est. Des visites qui « permettent à la fois d'expliquer notre démarche mais aussi d'avoir une vision concrète du travail fait par les acteurs de terrain, confie le commissaire commandant Bama, directeur de l'antenne, et qui sont des moments privilégiés pour forger la cohésion et maintenir de bonnes relations avec nos interlocuteurs ».

Sans négliger les contrôles sur pièces et



sur place des trésoreries militaires, des cercles mess et des magasins commissariat, l'année 2011 a essentiellement été consacrée à la communication et à l'adhésion des organismes à la mise en place du dispositif de CIC qui accompagne la mise en œuvre de la comptabilité de l'État. Cela a permis de réaliser un état des lieux du dispositif au sein des

neuf BdD et des quatre organismes SCA du périmètre de l'antenne. Le but est de fiabiliser leurs données comptables et financières à partir d'une méthode fondée sur une analyse des risques.

Objectif de l'antenne CACIC Centre Est pour 2012 : doter les organismes de son périmètre d'un dispositif de CIC de niveau 1 pertinent.

À L'HONNEUR

Les partenariats du SCA

La DRH-MD



L'IGA Delor et le CGA Coffin.

Le 25 janvier 2012 a été scellé le partenariat entre le SCA et la DRH-MD pour l'achat de formations, segment d'achat courant désormais entièrement confié au SCA.

Ce partenariat se décline à deux niveaux. • Au plan central, via un protocole national signé par les deux directeurs le 10 novembre 2011, aux termes duquel la DHR-MD confie l'ensemble du segment achat de formations au SCA, ce dernier s'engageant à opérer ces achats avec efficacité et efficience.

• Au plan local, grâce à des protocoles négociés entre chaque PFAF et leur centre ministériel de gestion (CMG) de rattachement, ainsi qu'entre la PFAF de Rennes et le centre de formation de la

défense (CFD).

Tous les protocoles locaux PFAF/CMG sont à présent signés. Le protocole entre le CFD et la PFAF de Rennes a, quant à lui, été signé à l'occasion d'une visite conjointe du DCSCA et du DRH MD à Bourges le 22 mars dernier.

Dans ce partenariat rénové, la PFAF de Rennes devient l'opérateur national et pôle d'excellence du SCA en matière d'achat de formations, puisqu'elle passera non seulement les marchés nationaux de formations au profit des DRH d'armées et du CFD.

Les autres PFAF resteront en charge de la passation des marchés de formations de portée régionale.

Le partenariat SCA-DRH-MD s'inscrit dans la politique générale d'achat du service qui doit conjuguer performance et qualité du service au profit de nos clients.

La DGA

Les échelons centraux de la DGA et du SCA ont organisé à Paris le 26 janvier 2012 un séminaire portant sur le transfert des marchés de soutien général de la DGA vers le SCA.

Courant 2010, la DGA a décidé de confier

l'ensemble des achats de soutien courant à notre service. Plus qu'un simple transfert de marchés, il s'agit d'un véritable transfert d'activité vers le SCA à qui il incombe de prendre le relais du soutien des centres d'essais de la DGA, déjà entièrement externalisé, en avance sur le calendrier de l'embalement des centres d'essais. En contrepartie, la DGA attend du SCA des garanties fortes sur la qualité du soutien. Le directeur du SCA s'est engagé à faire opérer ces marchés avec efficacité et efficience. Il a souligné que cette démarche, qui portera à terme sur quelque 120 marchés, est d'une part, une chance pour le service qui va s'enrichir notamment de marchés à forte valeur ajoutée et d'autre part, un moyen de contribuer à la professionnalisation de la fonction achats du service.

Depuis le début de cette manœuvre, trois marchés multiservices, un à Bordeaux et deux à Toulon, ont déjà pu être transférés. Associés à cette manœuvre, plusieurs acheteurs de la DGA ont rejoint les rangs du SCA en 2011, dont deux officiers du corps technique et administratif.

En 2014, l'ensemble des marchés de soutien courant de la DGA auront alors totalement basculé au SCA.

NOS AGENTS ONT DU TALENT

La peinture au service de l'armée

Sous-officier par aspiration personnelle, affectée au bureau Solde du SMODI, l'adjudant chef Astrid Evrard a, depuis toujours, deux vocations qu'elle juge indissociables et complémentaires, l'armée et la peinture.

Initiée au dessin à l'École des beaux-arts dès l'âge de 12 ans, elle choisit sans hésitation la peinture à l'huile, et se dit « fascinée par la transparence et la légèreté de l'aquarelle » ; une passion qui ne la quittera plus.

Dès qu'elle le peut, Astrid parcourt sa Bretagne natale, sous le soleil ou sous la pluie, pinceaux, pigments et feuilles de papier sous le bras, à la recherche d'une émotion à saisir. « Une aquarelle n'est pas une histoire, c'est la traduction d'une sensation, d'un état d'âme. » Elle croque ses camarades, les peint dans leur environnement, fige les pierres usées et pleines de souvenirs d'un ancien quartier militaire. Elle aime son art, aime le partager et le mettre au service de sa vocation pour l'armée.



Retour du glacier.

« Dans mon métier, chaque mission que l'on me confie est un défi excitant, nous livre-t-elle, et chaque toile esquissée

est une émotion fascinante. C'est une joie immense de pouvoir concilier les deux ! »

Agenda

Visites du directeur central :

- 18 avril : EDIACA Saint-Étienne
 - 5 juin : CESCOF Rambouillet
 - 12 juin : CACIC Rambouillet
 - 15 juin : CIAS Nancy
 - 18 juin : CESGA Rambouillet.
- Ravage de la Flamme sous l'Arc de triomphe le 23 mai à 18h30.

En bref



Convention de partenariat entre le SHD et l'EDIACA

Depuis quelques années, une partie conséquente des ouvrages du Service historique de la Défense est stockée dans les magasins du service diffusion de l'EDIACA. Cette plate-forme logistique sert de point d'expédition pour toutes les commandes passées au SHD. Une collaboration officialisée le 7 décembre 2011 par la signature d'une convention de partenariat qui rayonne tant au sein du ministère de la Défense qu'auprès du grand public.

Félicitations !

Le centre de production alimentaire de Coëtquidan a réussi, le 20 mars, l'audit de certification Agriculture Biologique & certification Eurofeuille. La certification porte sur des produits, viandes et légumes, de l'activité bases culinaires. Le CPAC a donc atteint l'objectif qui lui était fixé pour fin mars. En effet, des actions de communication préparées depuis le début de l'année pour accompagner et soutenir la démarche BIO, devaient converger sur deux rendez-vous d'importance : la Semaine du développement durable et l'assemblée générale Inter Bio Bretagne.

